# « À l’ONU : la résolution occidentale sur l’emploi pacifique de l’énergie atomique », *La Tribune de Genève* (24 novembre 1954)[[1]](#footnote-1)

[fr] Reprenant une dépêche AFP, l’article rapporte que la commission politique de l’ONU a adopté à l’unanimité une résolution occidentale prévoyant la création d’une Agence internationale de l’énergie atomique et la convocation d’une conférence technique sur les usages pacifiques de l’atome d’ici août 1955. Les domaines concernés incluront l’industrie, l’agriculture et la médecine. Deux amendements soviétiques ont en revanche été rejetés : l’un demandant que l’agence soit placée sous la responsabilité directe de l’Assemblée générale et du Conseil de sécurité, l’autre visant à élargir la participation à la conférence au-delà des seuls États membres de l’ONU et de ses institutions spécialisées.

[de] Unter Berufung auf eine AFP-Meldung berichtet der Artikel, dass der Politische Ausschuss der UNO einstimmig eine westliche Resolution angenommen hat, die die Schaffung einer Internationalen Atomenergie-Agentur sowie die Einberufung einer technischen Konferenz über die friedliche Nutzung der Atomenergie bis August 1955 vorsieht. Betroffene Bereiche sind Industrie, Landwirtschaft und Medizin. Zwei sowjetische Änderungsanträge wurden hingegen abgelehnt: einer, der verlangte, die Agentur direkt der Generalversammlung und dem Sicherheitsrat zu unterstellen, und ein weiterer, der die Teilnahme an der Konferenz über die UNO-Mitglieder und ihre Sonderorganisationen hinaus öffnen wollte.

[it] Riprendendo un dispaccio AFP, l’articolo riferisce che la commissione politica dell’ONU ha adottato all’unanimità una risoluzione occidentale che prevede la creazione di un’Agenzia internazionale per l’energia atomica e la convocazione, entro l’agosto 1955, di una conferenza tecnica sugli usi pacifici dell’atomo. I settori interessati comprendono l’industria, l’agricoltura e la medicina. Sono stati invece respinti due emendamenti sovietici: uno chiedeva che l’agenzia fosse posta sotto la responsabilità diretta dell’Assemblea generale e del Consiglio di sicurezza, l’altro mirava ad ampliare la partecipazione alla conferenza oltre i soli Stati membri dell’ONU e delle sue istituzioni specializzate.

[en] Quoting an AFP dispatch, the article reports that the UN Political Committee unanimously adopted a Western resolution providing for the creation of an International Atomic Energy Agency and the convening of a technical conference on the peaceful uses of atomic energy by August 1955. The areas covered will include industry, agriculture, and medicine. Two Soviet amendments were rejected: one called for the agency to be placed under the direct authority of the General Assembly and the Security Council, and the other sought to extend participation in the conference beyond UN member states and their specialized agencies.

New York (AFP). — La commission politique, votant une résolution occidentale portant sur la coopération internationale dans le domaine de l’énergie atomique, a adopté à l’unanimité un paragraphe de la résolution qui prend note des négociations en cours en vue de créer une Agence internationale de l’énergie atomique, et exprime l’espoir que l’agence sera créée sans retard.

La commission politique a adopté à l’unanimité un paragraphe de la résolution occidentale qui décide de convoquer l’été prochain une conférence internationale technique sur les usages pacifiques de l’énergie nucléaire.

La commission a adopté à l’unanimité la résolution occidentale qui prévoit la création d’une Agence internationale de l’énergie atomique. La résolution convoque pour août prochain au plus tard, une conférence internationale scientifique chargée d’étudier les domaines de l’industrie, de l’agriculture, de la médecine, etc., qui peuvent bénéficier, grâce à la coopération internationale, des applications pacifiques de l’énergie atomique.

La commission politique a repoussé par 43 voix contre 5 et 12 abstentions, un amendement soviétique qui recommandait que l’agence soit responsable devant l’Assemblée générale et devant le Conseil de sécurité.

La commission a repoussé par 36 voix contre 6 et 18 abstentions un autre amendement soviétique qui demandait que tous les pays qui le désirent, et non simplement les membres de l’ONU et de ses institutions spécialisées, soient invités à participer à la conférence internationale technique.

1. [https ://www.e-newspaperarchives.ch/ ?a=d&d=TDG19541124-01.2.75.2](https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=TDG19541124-01.2.75.2) [↑](#footnote-ref-1)